

PROGRAMME de FORMATION

Intitulé de l'action	GSA - GRIMPEUR SAUVETEUR DANS L'ARBRE
Présentation générale	Dans le cadre de l'activité élagage, que ce soit dans une entreprise spécialisée ou bien dans une entreprise d'espace vert, l'employeur est soumis à une obligation de formation de ses salariés en fonction des risques présents aux différents postes de travail. L'élagage engendre des contraintes spécifiques pour porter assistance et secours au grimpeur en difficulté et demande de maîtriser des techniques adaptées à la verticalité.
Public concerné, prérequis, nombre, accessibilité	<p>Public concerné : Professionnels de l'élagage (grimpeur et homme de pied maîtrisant les techniques de grimper)</p> <p>Zone géographique : Région Auvergne Rhône Alpes</p> <p>Prérequis : Signature par l'employeur ou le candidat (si individuel) lors de l'inscription de <u>l'attestation des prérequis</u> suivants pour le candidat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titulaire du certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST) à jour* • Disposant d'EPI conformes et en bon état* • Titulaire du CS arboriste-élagueur (ou taille et soins des arbres), ou connaissance et maîtrise des techniques de grimpe selon la réglementation en vigueur au moment du stage ou kit GTS niveau Perfectionnement (unité 5)* • Capable de confectionner les nœuds suivants (papillon, chaise sécurisée, nœuds autobloquants, nœud magique, nœud demi-cabestan, nœud 8 double, nœud d'arrêt) <p>Nombre de participants : 4 ou 6 personnes *justificatifs à fournir lors de l'inscription</p>
Accessibilité aux personnes handicapées	<p>Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap</p> <p>Un référént interne dans l'établissement</p> <p>Tous les locaux accessibles aux PMR</p>
Catégorie d'action	Action concourant au développement des compétences qui entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle (au sens de l'article L.6313-1 du code du travail)



PROGRAMME de FORMATION

<p>Objectifs</p>	<p>Être capable d'agir dans le contexte réglementaire</p> <p>Être capable d'anticiper, connaître et mettre en œuvre les mesures de prévention aux situations de travail</p> <p>Être capable de sécuriser la victime et de prodiguer les gestes de secours réalisables dans l'arbre</p> <p>Être capable de déterminer la nécessité et la technique pour descendre la victime</p> <p>Être capable d'installer la victime au sol en vue de sa prise en charge selon les procédures SST</p>
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Savoir apporter assistance au grimpeur en difficulté</p> <p>Analyse de situations d'accident</p> <p>Mise en place des moyens de prévention</p> <p>Maitrise des techniques de sauvetage aérien</p>
<p>Durée & Dates</p>	<p>21 heures (3 jours consécutifs)</p> <p>Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30</p> <p>Dates de réalisation : 1-2-3 Juillet 2026</p>
<p>Lieu</p>	<p>MFR de l'Ouest Lyonnais 32b, Chemin de la Brossonnière 69280 SAINTE CONSORCE</p>

PROGRAMME de FORMATION

Contenu et Méthodes	<p>Séance n°1 : Réglementation et contexte Durée : 2 heures Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable d'agir dans le contexte réglementaire Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réglementation et genèse du GSA • Accidentologie en élagage et risques au d'élagueur <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation théorique par le formateur à partir de cas concrets <p>Séance n°2 : Mise en œuvre de systèmes préventifs Durée : 3 heures Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable d'anticiper, connaître et mettre en œuvre les mesures de prévention aux situations de travail Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de situation d'accidents • Installation de systèmes débrayables depuis le sol <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation théorique et démonstration par le formateur à partir de cas concrets • Répétition des gestes et méthodes par les stagiaires en binômes • Évaluation certifiante <p>Séance n°3 : Sécurisation de la victime et premiers soins dans l'arbre Durée : 4 heures Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de sécuriser la victime et de prodiguer les gestes de secours réalisables dans l'arbre Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les premiers soins réalisables dans l'arbre • Verticaliser la victime <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation théorique et pratique par le formateur • Répétition des gestes et méthodes par les stagiaires en binômes • Évaluation certifiante
----------------------------	--

PROGRAMME de FORMATION

Séance n°4 : Descente de la victime

Durée : 9 heures

Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de déterminer la nécessité et la technique pour descendre la victime

Contenus :

- Victime en phase d'ascension
- Descente connectée (sauveteur-victime)
- Descente chargée
- Gestion de la victime en déport
- Sauvetage sur fût

Méthodes :

- Présentation théorique et pratique par le formateur
- Répétition des gestes et méthodes par les stagiaires en binômes
- Evaluation certifiante

Séance n°5 : Prise en charge de la victime au sol

Durée : 3 heures

Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable d'installer la victime au sol en vue de sa prise en charge selon les procédures SST

Contenus :

- Prise en charge au sol de la victime
- Retrait de l'équipement de travail et accessoires

Méthodes :

- Présentation théorique et pratique par le formateur
- Répétition des gestes et méthodes par les stagiaires en binômes
- Evaluation certifiante



PROGRAMME de FORMATION

Responsable de l'action	REVOLLAT Lionel au : 04 78 19 80 54 Responsable Pôle Formation Continue VALLIER Cécile au : 04 78 19 80 54 Responsable administratif Pôle Formation Continue
Formateurs, Animateurs et intervenants	CORDENOD Baptiste Intervenant : Artisan élagueur – ancien formateur du CS Arboriste-Élagueur – Formateur GSA habilité (agrégé SFA, MSA, GRIMP, UNEP)
Suivi de l'action	Émargements par les stagiaires et le formateur
Évaluation des acquis	Evaluation en situation pratique
Sanction de l'action de formation	Délivrance d'une attestation officielle et attribution du numéro individuel de GSA sous réserve d'une validation positive à l'évaluation. Validité de l'attestation : 2 ans Maintien Actualisation des Compétences : 2 jours tous les 2 ans
Évaluation de l'action	Évaluation Initiale de la Formation par le Stagiaire Évaluation Différée de la Formation par le Prescripteur Évaluation Différée de la Formation par le Stagiaire
Coût par participant	40 €/heure/personne (Possibilités de financement à étudier) Tarif de groupe intra : nous consulter